

LE DEVOIR

CULTURE

Mythes archaïques
américains au Quat'Sous
Page B 8

LE MONDE

Tirs de roquettes
sur la bande de Gaza
Page B 7

VOL. XCII N° 103

LE VENDREDI 11 MAI 2001

87¢ + TAXES = 1\$

« Une crise estivale qui va durer 12 mois »

Urgentologue à l'hôpital
du Sacré-Cœur
depuis 18 ans,
le Dr Claude Piette
ne croit guère
au discours rassurant
de la direction

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Depuis deux jours, on ne parle plus que de ceux qui partent, qui claquent la porte, qui démissionnent. Mais il y a aussi ceux qui restent pour garder le fort. Comme le Dr Claude Piette, un des urgentologues de l'hôpital du Sacré-Cœur, qui s'attend à passer l'un des pires étés de sa carrière, voire à assister à la fermeture de l'urgence où il travaille depuis 18 ans.

Malgré le discours rassurant servi hier par la direction de l'hôpital du Sacré-Cœur et celle de la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre en ce qui a trait à la possibilité de recruter des médecins pour prêter main-forte à l'urgence de l'hôpital du Sacré-Cœur, un certain scepticisme transpirait dans les corridors de l'urgence en après-midi.

Après avoir vu 12 de ses 21 collègues remettre leur démission depuis décembre, le Dr Piette, un vétéran de la profession qui arpente les couloirs de Sacré-Cœur depuis 1983, ne cachait pas hier ses doutes face à la possibilité que des médecins se portent à la rescousse de Sacré-Cœur pour garder l'urgence ouverte au cours de l'été. « À huit médecins, nous pourrions à peine couvrir trois jours par semaine. Je pense qu'on pourra difficilement éviter la fermeture », a fait valoir ce dernier, visiblement peu optimiste pour l'avenir.

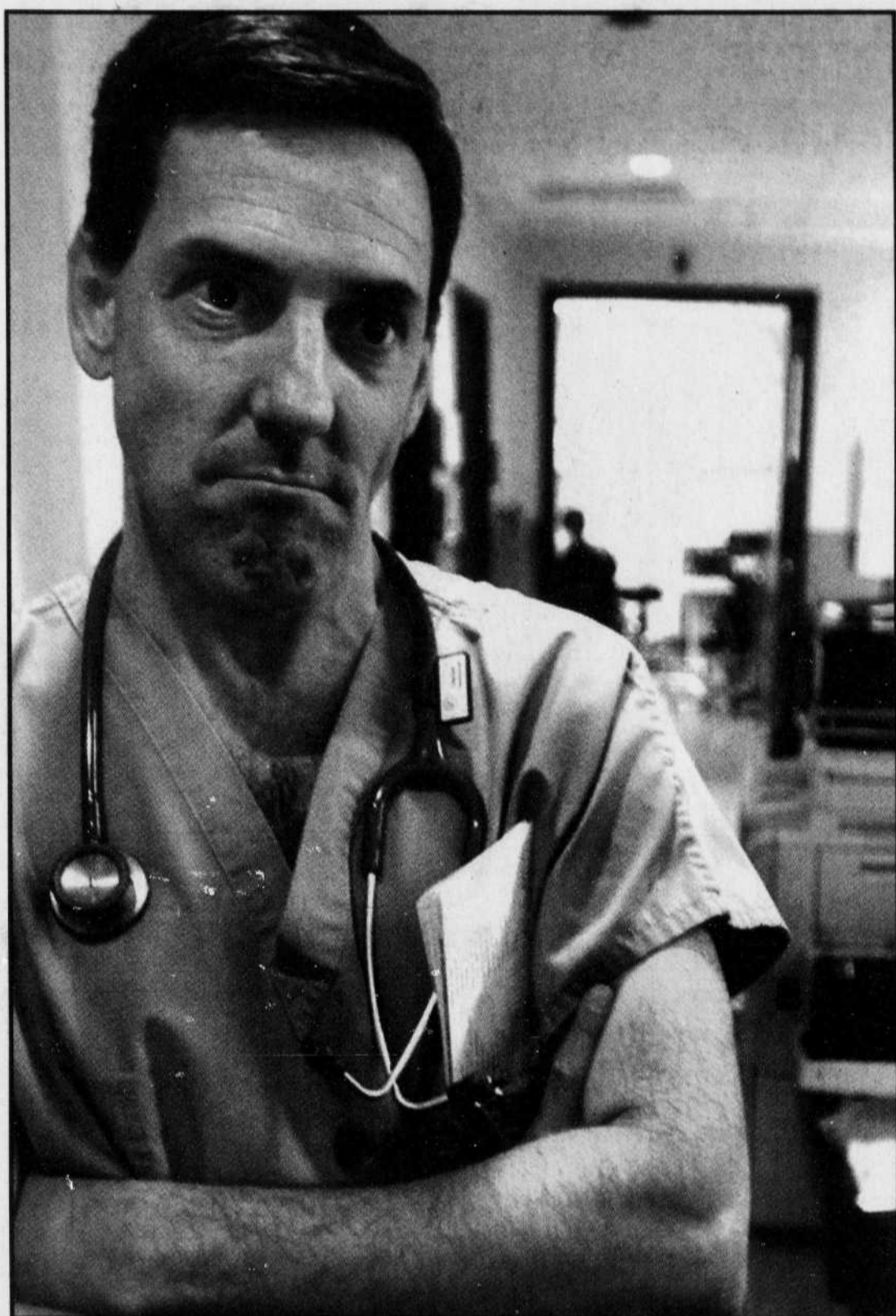
La « crise » que l'on dit « estivale » durera en fait bien plus longtemps qu'un simple été, affirme ce médecin, qui n'entrevoit pas de possibilité de recrutement à long terme avant juillet 2002. « Pour moi, c'est une crise qui va durer 12 mois », pense-t-il.

Même si cinq médecins étaient repêchés, l'équipe médicale, portée à 14 membres, serait tout de même insuffisante pour assurer le fonctionnement normal

VOIR PAGE A 10: URGENCE

Lire aussi en page A 8

■ L'éditorial de J.-R. Sansfaçon



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« À huit médecins, nous pourrions à peine couvrir trois jours par semaine. Je pense qu'on pourra difficilement éviter la fermeture », affirme le Dr Claude Piette, urgentologue à l'hôpital du Sacré-Cœur.

Marois invite les maires à baisser les taxes

Impossible, répond l'UMQ, offusquée de la « suggestion »

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Mont-Tremblant — Québec estime avoir fait son bout de chemin financier et demande maintenant aux municipalités de l'imiter en allégeant le fardeau fiscal de leurs contribuables. Impossible, rétorquent toutefois les maires, qui soutiennent que le gouvernement ne leur donne aucune marge de manœuvre pour agir de la sorte.

Hier, lors du discours d'ouverture des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qu'elle a prononcé à Mont-Tremblant, la ministre des Finances, Pauline Marois, a invité les maires à faire preuve de générosité en accordant à leurs citoyens, à l'instar du gouvernement, des baisses de taxes. « Compte tenu des nouvelles sommes qui seront à votre disposition, peut-être pourriez-vous envisager, vous aussi, de revoir à la baisse, là où c'est possible, le fardeau fiscal de vos contribuables », a-t-elle dit.

Interrogée par la suite à ce sujet, la ministre Marois a indiqué qu'en signant un pacte fiscal de 1,5 milliard sur cinq ans avec les municipalités, le gouvernement a donné aux maires les outils nécessaires pour qu'ils puissent redistribuer cet argent: hausse de 50 % des en-lieux de taxes, 60 millions de nouvelles sources de revenu annuellement, refonte et maintien des programmes de péréquation, etc. Cela constituerait un gain net de 380 millions de dollars, a-t-elle précisé.

VOIR PAGE A 10: MAROIS

Lire aussi en page A 3

■ Les coûts de la fusion

Dix économistes invitent Martin à maintenir le cap

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Plutôt un surplus ou risque de déficit? Maintenir le cap, réduire davantage les taxes ou accroître les dépenses? À une semaine de la présentation de l'exposé économique du ministre des Finances, Paul Martin, l'opposition dénonce déjà ses prévisions et ses intentions alors que les économistes l'invitent à ne rien faire de plus, le rassurant dans son approche.

« Ne paniquez pas! Vous êtes sur la bonne voie. » C'est ainsi qu'un conseiller du ministère a résumé la séance de consultation que M. Martin a eue hier après-midi avec dix économistes en chef d'institutions financières et d'organismes économiques. Le

VOIR PAGE A 10: MARTIN

INDEX

Annonces.....	B 8	Monde.....	B 7
Avis publics ..	B 6	Mots croisés ..	B 8
Bourse.....	A 6	Météo.....	B 7
Cinéma.....	B 10	Plaisirs.....	B 2
Culture.....	B 9	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 8	Télévision.....	B 9
Idées.....	A 9	Tourisme.....	B 4

L'argent de la drogue, les yachts, les Rolls et... les films

« On essaie de faire des œuvres d'art et on entre dans un système commercial complètement pourri », dit le réalisateur de La femme qui boit

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR À CANNES

Cannes — Dans le coquet jardin de l'hôtel Savoy, à quelques jets de pierre du célèbre Carlton, Bernard Émond me le déclare tout de go: il se sent ici comme un poisson sur une bicyclette. Ce n'est pas tant l'hôtel Savoy lui-même — endroit de dimensions tout compte fait modestes et au décor charmant — qui provoque chez lui de telles poussées d'urticaire mais Cannes, dans son clinquant ensemble de « m'as-tu vu, me v'là ». « Je n'ai rien à faire ici, gémit-il. Ce festival représente tout ce que je déteste: l'argent de la drogue, du pétrole, les yachts, les Rolls-Royce. [Hésitation]. En même temps, il y a des films... »

VOIR PAGE A 10: CANNES

« Pourquoi les Cris ont-ils fait ça? »

Québec et l'industrie du bois de sciage contestent le mémoire autochtone

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, a dit hier des Cris qu'ils « salissent délibérément la réputation du Québec » en s'alliant à des groupes environnementaux américains pour faire augmenter les droits compensatoires sur le bois d'œuvre québécois sous prétexte que le gouvernement pratiquerait une sorte de dumping antiécologique au profit de son industrie forestière.

Le ministre Brassard réagissait au mémoire que les Cris ont présenté hier devant le département du Commerce des États-Unis sous le chapeau de trois groupes écologistes américains, un mémoire que dévoilait *Le Devoir* hier. Le document des Cris accuse Québec de maintenir des droits de coupe trop bas, qui encouragent la surexploitation de la forêt boréale, et de le faire indirectement aussi en soustrayant la coupe en territoire autochtone à une évaluation de ses impacts environnementaux et sociaux sur plus

VOIR PAGE A 10: CRIS

Lionel Bernier • LA BATAILLE DE FORILLON

L'histoire vraie d'un combat pour la dignité

F

FIDES

576 pages • 29,95 \$

LE DEVOIR

LES SPORTS

Expos 0, Giants 13

Retour à la normale

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

La série de victoires des Expos n'aura duré qu'un match et une manche. Les Giants de San Francisco ont en effet réglé tout cela promptement et efficacement en marquant trois fois en première manche, puis ils se sont moqués de leurs pauvres adversaires pour finalement écraser les Expos 13-0 dans le quatrième et dernier match de la série au Pacific Bell Park. Les Expos perdaient ainsi les honneurs d'une neuvième série de suite.

Après leur victoire au troisième match, mercredi, on pouvait s'attendre à un regain de vie des Expos, mais ils se sont butés à un ancien coéquipier, Kirk Rueter, qui n'entendait pas à rire, et à une meute de frappeurs affamés. Ils se sont fait manger tout rond.

«Captain Kirk», bafoué à son dernier départ à Philadelphie, s'est vengé de belle façon. Il a obtenu un coup sûr, produit deux points, déposé avec succès un amorti-sacrifice et soutiré deux buts sur balles. Au monticule, il a muselé les Expos en leur accordant que six coups

sûrs en huit manches, sa plus longue sortie de la saison.

«Encore une fois, nous n'avons pas frappé», a dit Alou. La seule fois que nous avons eu une avance dans cette série, c'est mercredi, contre Livan Hernandez. Quand on se retrouve en déficit, cela change toute la stratégie.

La débâdage

La situation a tourné au ridicule en sixième quand les Giants ont fait parader 13 frappeurs au marbre pour marquer huit points à la suite de neuf coups sûrs.

Le gaucher Scott Stewart a cédé quatre coups sûrs et autant de points en un tiers de manche. Le vétéran Anthony Telford n'a pu éteindre le feu et a lui aussi cédé quatre coups sûrs et quatre points en un tiers de manche. C'est finalement Graeme Lloyd qui a mis fin à la manche.

Jeff Kent a obtenu deux doubles dans cette poussée et produit deux points. Tous les joueurs de la formation, sauf le receveur Benito Santiago, ont produit un point dans la manche.

Armando Rios a récolté quatre coups sûrs et produit deux points au cours du match.

Les Penguins affronteront les Devils

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Buffalo — Le rêve de Mario Lemieux de remporter une troisième coupe Stanley va se poursuivre durant au moins une autre série. Les Penguins de Pittsburgh ont accédé à la finale de l'Association de l'est en battant les Sabres de Buffalo 3-2, en prolongation, hier soir, au HSBC Arena, dans le septième et ultime match de la demi-finale.

Les Penguins affronteront maintenant les Devils du New Jersey, à compter de demain. Il s'agira de la première présence de Lemieux en finale d'association depuis 1996. L'autre demi-finale opposera les Blues de St-Louis à l'Avalanche du Colorado.

Le but de la victoire a été réussi par le défenseur Darius Kasparaitis à 13:01 de la période de prolongation. Kasparaitis a eu raison de Dominik Hasek d'un tir de l'enclave après un bel échange entre Robert Lang et Jaromir Jagr. Andrew Ference et Lang ont marqué les autres buts des Penguins.

Jean-Pierre Dumont et Steve Heinze ont réussi les buts des Sabres.

En novembre dernier, Lemieux a annoncé son retour à la compétition dans l'espoir d'ajouter une autre coupe à son impressionnant palmarès. Le «66» pourra donc encore rêver même si les Sabres sont venus à un cheveu de vaincre les Penguins.

Ce match pourrait avoir été le dernier de Dominik Hasek dans l'uniforme des Sabres. Hasek doit recevoir un salaire de 9 millions \$ US la saison prochaine et l'équipe pourrait décider de

l'échanger au cours de l'été.

La première période n'a pas offert du jeu très excitant. Les occasions de marquer ont été assez rares, ce qui était à prévoir dans un match sans lendemain pour l'équipe perdante.

Chez les Penguins, le trio de Straka-Lang-Kovalev a été le plus menaçant. Martin Straka a d'ailleurs obtenu la meilleure chance de l'engagement lors d'un surnombre. Dominik Hasek a cependant bloqué son tir des poignets sans grande difficulté. De son côté, Johan Hedberg a repoussé les sept tirs des Sabres.

Le deuxième vingt a été plus animé, les deux clubs y allant même d'un but chacun. Dumont a marqué son quatrième des séries à 1:50 à la suite d'un très beau jeu de Donald Audette. Le patineur de Laval a habilement écarté Darius Kasparaitis du jeu avant de remettre le disque à Stu Barnes. Hedberg a bloqué son tir, mais Dumont a saisi le retour.

Ference a créé l'égalité à 8:19 durant un jeu de puissance. Son tir de la ligne bleue a déjoué Hasek qui avait la vue voilée par Kevin Stevens, bien placé devant le filet.

La troisième période a tenu les spectateurs sur le bout de leur siège. Heinze a donné les devants aux Sabres à 0:32 en faisant dévier un tir de Jason Woolley durant un avantage numérique. Mais Lang a nivelé la marque à 9:00 en poussant le disque dans un filet vide après le beau travail de Straka et de Jagr. Ce but devait envoyer les deux équipes en prolongation. Que demander de plus d'un septième match?

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Philadelphie	20	13	606	—
Atlanta	16	19	457	5
Floride	14	18	438	5 1/2
New York	14	20	412	6 1/2
Montréal	13	22	371	8

Section Centrale

Chicago	21	13	618	—
St. Louis	18	15	545	2 1/2
Houston	17	15	531	3
Milwaukee	18	16	529	3
Cincinnati	16	17	485	4 1/2
Pittsburgh	12	21	364	8 1/2

Section Ouest

Los Angeles	19	15	559	—
Arizona	18	16	529	1
Colorado	18	16	529	1
San Francisco	18	16	529	1
San Diego	17	17	500	2

Hier

San Francisco 13 Montréal 0
Milwaukee 11 Chicago Cubs 1
St. Louis 11 Pittsburgh 5
Colorado 8 N.Y. Mets 2
San Diego 6 Atlanta 5
Floride à Los Angeles

HOCKEY

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Demi-finales d'association

Association de l'Est

Hier

Pittsburgh 3 Buffalo 2

Finale d'association

Association de l'Ouest

Demain

St. Louis au Colorado, 15h00

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 30 mai 2001 à 9 h 30, sera saisi d'une demande d'autorisation pour exercer un usage conditionnel relatif au bâtiment situé au 2203, avenue Beaconsfield (S0104890045).

L'autorisation permettrait l'implantation de l'usage «véhicules automobiles (réparation et entretien)», conformément au Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1).

Selon ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à cette demande doit le faire par écrit au plus tard le 22 mai 2001, à l'attention de la greffière, hôtel de ville, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 11 mai 2001

Diane Charland
Greffière

Cégep de Saint-Laurent

APPEL D'OFFRES PUBLIC

RÉAMÉNAGEMENT DES DÉPARTEMENTS D'ÉLECTROTECHNIQUE ET DE BIOLOGIE

PROJET N° 080-7090-31-950
SOUMISSION N° 2179

PROPRIÉTAIRE :

Cégep de Saint-Laurent

625, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7
Téléphone : (514) 747-6521, poste 338 • Télécopieur : (514) 748-1250

ARCHITECTES :

Sala Barbaresse

339, rue St-Paul Est, Montréal (Québec) H2Y 1H3
Téléphone : (514) 866-2085 • Télécopieur : (514) 874-0233

INGÉNIEURS MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ :

Bouthillette, Parizeau et Associés

9825, rue Verville, Montréal (Québec) H3L 3E1
Téléphone : (514) 383-3747 • Télécopieur : (514) 383-8760

Le Cégep de Saint-Laurent, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux de réaménagement des départements d'Électrotechnique et de Biologie.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire à compter de 9 h, le 15 mai 2001, au local B21-C, téléphone (514) 747-6521, poste 344, contre un montant non remboursable de cent dollars (100 \$) en argent comptant ou en chèque visé au nom du Cégep de Saint-Laurent. Les bureaux sont ouverts entre 8 h et 16 h (fermés entre 12 h et 13 h).

Les soumissions dans les enveloppes cachetées et adressées au soussigné seront reçues au local B21-C du Cégep de Saint-Laurent jusqu'à 10 h, heure en vigueur localement, le 6^e jour du mois de juin pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 50 000 \$, à l'ordre du Donneur d'ouvrage, Cégep de Saint-Laurent, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement le montant de chacune d'entre elles correspond à cinquante pour cent (50%) du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'entre elles correspond à dix pour cent (10%) du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des collèges d'enseignement général et professionnel en vigueur depuis décembre 1997.

Une visite de chantier est prévue le 23 mai 2001, à 9 h. Veuillez vous présenter au local B21.

Le Donneur d'ouvrage ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Paul-Émile Bourque, ing.

Directeur des services administratifs et technologiques

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 2 mai 2001, a édicté les ordonnances suivantes:

852 et 844 Ordonnance relative à l'événement «Fête de la famille». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

853 et 845 Ordonnance relative à l'événement «7^e Festival de la littérature mondiale». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

854 et 846 Ordonnance relative à l'événement «Ronde de Nuit». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

130 Ordonnance relative à une publicité visant la promotion du Festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu. Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., chapitre U-1, article 533).

855 et 847 Ordonnance relative à l'événement «25^e anniversaire de la Maison d'Aurore». Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

856 et 848 Ordonnance relative à l'événement «Éco-vente de garage - Fête du réemploi». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

857 Ordonnance relative aux événements «Les Fantômes du Vieux-Montréal». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

30 Ordonnance relative au secteur Somerled. Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments commerciaux (R.R.V.M., chapitre S-10, article 7).

858 Ordonnance relative à l'événement «Marche 2/3». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

859 Ordonnance relative à l'événement «Lag b'Omer picnic and celebration». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

860 et 849 Ordonnance relative à l'événement «Tournoi de pêche 2001». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

861 Ordonnance relative à l'événement «Messas en plein air». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

862 Ordonnance relative à l'événement «Cours de danse en ligne».

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

863 Ordonnance relative à l'événement «Musiciens du Belvédère». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

864 Ordonnance relative à l'événement «Musiciens du parc». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

865 Ordonnance relative à l'événement «Théâtre la Roulotte». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

866 Ordonnance relative à l'événement «Cinéma en plein air». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

867 et 850 Ordonnance relative à l'événement «Variétés Campbell». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).

868 et 851 Ordonnance relative à l'événement «Éco-fête du réemploi». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

869 et 852 Ordonnance relative à l'événement «La Relève». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).

870 et 853 Ordonnance relative à l'événement «Concerts de mois d'août». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).

872 Ordonnance relative à l'événement «Pique-nique pour le Centre de la Petite Enfance Les Maisons Enjouées». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

873 Ordonnance relative à l'événement «Pique-nique pour la garderie Bécasine». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

874 Ordonnance relative à l'événement «Messe en plein air pour un 50^e anniversaire de mariage». Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Montréal, le 11 mai 2001

La greffière
Diane Charland

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL.
NO: 505-12-02329-017

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la famille
FATIMA BENHATTA
Demanderesse
c.

MOSTAFA AMRANE
Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MOSTAFA AMRANE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 rue Jacques-Cartier Est, salle RC-31, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention du défendeur.
Longueuil, ce 2001 AVR. 30
E.S. GOBEILLE
GREFFIER

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE NO GST-3827-99. LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse. STAVROULA TSAROUHAS. Partie défenderesse. AVIS DE VENTE JUDICIAIRE. PRENEZ AVIS que le 22/05/2001 à 14:00 au: 2519, GENEST, LAVAL, district de LAVAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de STAVROULA TSAROUHAS, saisis en cette cause, soit: ABRÍ D'AUTO, MOBILIER DE MAISON, CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 09 Mai 2001. ALAIN TRUDEL, huissier de justice. PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS. 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5. Tél.: (450)491-7575, fax (450)491-3418.

COUR D'APPEL

NOËL LACOSTE
APPELLANT-Requrant
c.

LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT URBAIN DE MONTRÉAL

INTIMÉE-Intimée

AVIS AUX MEMBRES

Vous êtes avisés que, le 21 août 2001, à 10 h ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, en salle 17.09, au Palais de justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame Est, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal présentera à la Cour d'appel une requête pour rejet de l'appel de l'APPELLANT-Requrant à l'encontre du jugement rendu par l'Honorable juge Kennedy de la Cour supérieure rejetant sa demande d'autorisation d'exercer un recours collectif pour le groupe de personnes décrit ci-après:

«Tous les usagers du transport en commun de l'intimé qui ont été affectés par l'interruption totale et/ou partielle de service sur 34 lignes d'autobus de l'intimé, à compter du mardi 7 septembre 1993 au samedi 11 septembre 1993».

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, ce 9 mai 2001

POULIOT, CARON,
PRÉVOST, BÉLISLE,
GALARNEAU, S.E.N.C.
Procureurs de l'INTIMÉE-Intimée, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com
Courriel: avisdev@ledevoir.com

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) NO 540-02-009663-999. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse. STAVROULA TSAROUHAS. Partie défenderesse. AVIS DE VENTE JUDICIAIRE. PRENEZ AVIS que le 22/05/2001 à 14:00 au: 2519, GENEST, LAVAL, district de LAVAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de STAVROULA TSAROUHAS, saisis en cette cause, soit: ABRÍ D'AUTO, MOBILIER DE MAISON, CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 09 Mai 2001. ALAIN TRUDEL, huissier de justice. PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS. 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5. Tél.: (450)491-7575, fax (450)491-3418.

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)
(Divorce)
PRESENT LE GREFFIER
ADJOINT
MARIETTE STIVENS,
Demanderesse,
c.

CHARNEL JOSEPH

LE DEVOIR CULTURE



Jorane au Corona

Indulgence et génie

SYLVAIN CORMIER Admettons. Concédon. Constatons. Jorane n'a pas usurpé son succès. Jorane respire la musique de toutes pores.

mais c'est ainsi. Comme la première fois, il y a deux ans au Studio-théâtre de la Pda, la vedette m'exasperait autant que la musicienne m'impressionnait.

Impossible pour moi de la rencontrer à mi-chemin: nous sommes, je le sais maintenant, irrécupérables. Pas sur la même planète.

N'empêche. Hier soir au Corona, premier de ses deux soirs à guichets fermés, retour en veille pas moins que triomphal après sa non moins remarquable tournée européenne.

Territoires mythologiques

Le Quat'Sous scrutera les mythes archaïques de l'Amérique

STÉPHANE BAILLARGEON LE DEVOIR

Le personnage de la dernière pièce de la saison du théâtre de Quat'Sous (Novocento, toujours à l'affiche) vit sur un paquebot mais ne touche pas l'Amérique.

Dans le texte de présentation de sa deuxième programmation, le directeur artistique propose aussi d'explorer «l'intérieur ontologique» du continent.

Cinq pièces (dont trois productions maison) vont tenter d'ancrer cette perspective en passant du Québec au Mexique, des États-Unis au Pérou.

La saison est lancée avec J'ai pas fermé l'œil de la nuit (du 11 au 15 septembre), conçue et interprétée par Yannick Jaulin.

gens ou supposés tels, Jaulin a fondé le Festival des nombrils du monde dans le minuscule village de Pougue-Hérison.

La première production maison sera Six personnages en quête d'auteur, de Pirandello (octobre et novembre), adaptée et mise en scène par Wajdi Mouawad lui-même.

La seconde production invitée, Apasionada (décembre), sur la vie de la peintre mexicaine Frida Khalo, sera mise en scène par Robert LePage.

a dit Wajdi Mouawad de l'artiste handicapée, percluse de peines affectives et physiques.

■ Début 2002, le Quat'Sous fait exploser la dynamite du huis clos infernal de Blasted, de la Britannique Sarah Kane, dirigée par Stacey Christodoulou.

■ La saison se termine avec Les Fleuves profonds, tirée du roman du Péruvien José María Arguedas, adaptée par Mouawad.

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, MARCHANDISES, OFFRES D'EMPLOI, PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES, VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

163 OFFRE À PARTAGER N.D.G. - MONKLAND VILLAGE

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER GASPESIE, Ste Anne-des-Monts

192 ON DEMANDE À LOUER CANTONS DE L'EST

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES INFIRMIÈRE LICENCIÉE

575 DÉMÉNAGEMENTS G. JODGIN TRANSPORT INC.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE ADJ. OUTREMONT-Duplex, près 2000 p.c. étage

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL GASPESIE - CAPLAN Maison de style chalet suisse

121 ESTRIE SUD D'AYERS CLIFF; grange-atelier, maison rustique, 28 a.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER OUTREMONT Haut duplex, 6 1/2

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER À SAISIR! 3^e PARIS XIX^e

176 CHALETS À LOUER CHALET ANSE-ST-JEAN-Vue sur le fjord

251 BUREAUX À LOUER AVENUE LAURIER angle St-Hubert

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER Empruntez jusqu'à 600 \$

DÉCÈS PARROT, CLAUDE HÉLENE À Outremont, le 7 mai 2001

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

161 SOUS-LOCATION MILE END Magnifique 8^{1/2} près montagnas

163 OFFRE À PARTAGER MILE-END-5 1/2, ensol., ch. jeune professionnel n.f.

176 CHALETS À LOUER CHALET ANSE-ST-JEAN-Vue sur le fjord

251 BUREAUX À LOUER AVENUE LAURIER angle St-Hubert

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER Empruntez jusqu'à 600 \$

DÉCÈS PARROT, CLAUDE HÉLENE À Outremont, le 7 mai 2001

HORIZONTALEMENT 1 - Mollusque fossile. - Endroit peu profond d'une rivière.

Propriétaires! Logement à louer? Propriété à vendre? 1125\$*

161 SOUS-LOCATION MILE END Magnifique 8 1/2 près montagnas

251 BUREAUX À LOUER AVENUE LAURIER angle St-Hubert

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER Empruntez jusqu'à 600 \$

DÉCÈS PARROT, CLAUDE HÉLENE À Outremont, le 7 mai 2001

VERTICALEMENT 1 - Qui se rapporte à l'affa. - Courant de mer.

Propriétaires! Logement à louer? Propriété à vendre? 1125\$*

161 SOUS-LOCATION MILE END Magnifique 8 1/2 près montagnas

251 BUREAUX À LOUER AVENUE LAURIER angle St-Hubert

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER Empruntez jusqu'à 600 \$

DÉCÈS PARROT, CLAUDE HÉLENE À Outremont, le 7 mai 2001

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE